



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 98052

## Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diminution du nombre de futurs enseignants de lettres classiques recrutés pour l'enseignement du grec, du latin et des cultures de l'Antiquité dans les collèges et lycées. En effet, cette année, seuls 30 % des postes ouverts au concours par lequel ces futurs enseignants sont recrutés ont été pourvus soit 68 postes pour 230 proposés. Cette réalité va de pair avec une diminution toujours croissante du nombre d'établissements proposant ces enseignements faisant craindre leur disparition prochaine. Aujourd'hui, moins de 20 % des collégiens suivent les options grec ou latin qui deviendront l'un des huit enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) « Langues et cultures de l'Antiquité » à la rentrée 2016 suite à la réforme du collège. Or rien ne garantit que cet enseignement soit proposé par tous les établissements concernés. Il est aujourd'hui important de garantir l'enseignement des lettres classiques qui joue un rôle fondamental pour comprendre l'histoire des civilisations mais également la langue française et ses origines. En conséquence elle lui demande ce que le Gouvernement envisage pour sauvegarder cet enseignement, garant de l'héritage français avec les civilisations grecques et romaines.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98052

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 juillet 2016](#), page 6869

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)